



Championnat de France CVA classique 2022 et 2023 Règles applicables en 2022

Manches sélectives

Le mode de qualification pour l'accès à la finale du Championnat de France, basé sur les manches sélectives, est reconduit pour les Championnats de France 2022 et 2023.

Ainsi, toute manche sélective réalisée sur le territoire français et comptant pour la qualification à l'une ou l'autre de ces 2 éditions est ouverte à tout compétiteur à jour de sa licence (avec option carte compétition) pour l'année à laquelle a lieu la manche (2021 ou 2022) sans tenir compte de la région de rattachement du compétiteur et sans qu'il soit nécessaire, pour lui, d'avoir recours à une quelconque demande de dérogation.

A noter que, pour une paire ou une équipe, les membres (pilotes) de celle-ci doivent tous être à jour de leur licence « compétition » à la date d'une manche sélective pour y participer et que le résultat à cette manche de la paire ou de l'équipe soit pris en compte pour le classement général.

Il est de la responsabilité du staff d'une manche sélective de s'assurer que les compétiteurs sont bien à jour de leur licence avec option « carte compétition » en demandant aux participants d'en produire la preuve ou en le vérifiant sur l'intranet de la FFVL (en particulier en cas de préinscription). Cette vérification peut également se faire en se rapprochant du secrétariat de la FFVL, ou même directement du président de la Commission Compétition.

Sauf décision expresse du chef juge de la compétition, pour des raisons de conditions particulières qui devront être motivées et avoir récolté l'approbation des pilotes, tel que cela est prévu au règlement, une manche ne pourra être validée qu'à la condition qu'elle corresponde au minimum à l'un des formats prévus par le règlement, à savoir :

- Complet (figures imposées + routine technique + ballet en musique)
- MIX (figures imposées + ballet en musique)
- *MIX Routine (routine technique + ballet en musique) – en cours de discussion*

Dans la mesure du possible, et même si cela peut changer le jour J, à l'initiative du Chef Juge de la compétition, en fonction des conditions réelles (en particulier par rapport au nombre réel de compétiteurs et par rapport à la météo), le format qu'il est prévu d'être utilisé devra être annoncé au minimum 1 à 2 semaines avant la manche et idéalement dès la parution de celle-ci au calendrier.

Tout organisme rattaché à la FFVL (ou agréé par elle) peut organiser une manche sélective. L'organisme devra faire part de son souhait d'organiser une manche sélective à la commission compétition, directement ou par le biais de sa ligue, le plus tôt possible, et dans un délai minimum de deux semaines avant la date de l'événement, afin qu'elle soit inscrite au [calendrier](#), après vérification de sa faisabilité (prérequis en terme de terrain, disponibilité des juges...) , et qu'elle puisse être annoncée sur le site de la [FFVL](#) (et la page Facebook Cerf-Volant Fédération Française) pour informer les compétiteurs dans les meilleurs délais possibles et leur donner ainsi la possibilité de s'organiser au mieux pour pouvoir participer à certaines d'entre elles.

Une enveloppe budgétaire (correspondant à une dizaine de rencontres) est prévue pour aider les potentiels organisateurs de manche sélective sur la base de 150€ par rencontre (par week-end ou journée unique d'un week-end, donc, et non pas par manche(s) réalisée(s) sur un même week-end ou journée du week-end). Pour en bénéficier, ils devront cependant faire une demande de subvention en



Championnat de France CVA classique 2022 et 2023 Règles applicables en 2022

bonne et due forme avec présentation d'un budget prévisionnel puis un bilan de l'action, une fois celle-ci effectuée pour toucher l'intégralité du montant.

Sélection au Championnat de France 2022

Pour cette année un peu particulière puisque très peu de manches sélectives ont pu avoir lieu en 2021 du fait des restrictions liées au Covid, nous avons prévu 2 modes de qualification pour le CdF 2022.

- « Classique », basée sur la position dans le classement général (comme pour les années précédentes), mode de sélection privilégié et prioritaire sur le second ;
- « Open », basée sur le résultat obtenu à l'occasion d'une manche « open » spéciale qui se tiendra la veille du Championnat de France.
- A noter, pour mémoire, que les tenants du titre de chaque catégorie sont qualifiés d'office pour l'année suivante (donc les Champions de France 2021).

Sélection « classique » (classement tout au long de l'année)

Toute manche sélective (hors finale du Championnat de France donc) réalisée en 2021 ainsi que toute manche sélective réalisée sur le début de l'année 2022 (jusqu'à fin mai) sera prise en compte pour le calcul du classement national provisoire.

Pour entrer dans le classement et prétendre à la qualification, le compétiteur individuel doit être en possession d'une licence en cours de validité (2022) avec option « carte compétition » et certificat médical en règle avant de participer à toute manche qualificative.

Pour une paire ou une équipe, tous les membres doivent répondre à la condition énoncée ci-dessus.

C'est LA meilleure manche de chaque compétiteur (en terme d'overall) qui sera prise en compte pour le classement national provisoire.

A l'issue de cette période, seront qualifiés les 15 premiers compétiteurs du classement national provisoire à condition que leur score « overall » soit supérieur à 50 points.

UNE SEULE manche peut donc suffire à se qualifier si le score est suffisant et si l'on reste, au fil des rencontres, dans les 15 premiers de sa catégorie (contrairement aux années précédentes qui reposaient sur une moyenne d'au moins 2 manches).

ATTENTION ! Contrairement aux années précédentes, les manches de la finale du Championnat de France 2021 n'entreront pas dans le classement national provisoire (*dans la mesure où cela n'incitait pas suffisamment les compétiteurs qualifiés l'année précédente à participer aux manches sélectives de l'année, la Commission Compétition a décidé de ne pas reconduire cette règle*).

Sélection « open » (par manche spéciale la veille de la finale)

Une manche qualificative aura lieu la veille de la finale du Championnat de France 2022 (le jeudi). Elle sera ouverte à tous (d'où son nom de « open »), y-compris aux compétiteurs classés (via le mode de sélection « classique ») qui n'auraient pas obtenu les prérequis pour être qualifiés.

Ainsi, seuls les compétiteurs, déjà qualifiés via le mode de sélection « classique », ne pourront pas participer à cette manche « open ».



Championnat de France CVA classique 2022 et 2023 Règles applicables en 2022

Tout compétiteur individuel souhaitant participer à cette manche sélective open devra néanmoins être en possession d'une licence en cours de validité (2022) avec option « carte compétition » et certificat médical en règle pour pouvoir s'inscrire et prétendre à une qualification éventuelle.

Pour une paire ou une équipe, tous les membres doivent répondre à la condition énoncée ci-dessus.

Pour la finale du Championnat de France 2022, les places, par catégorie, seront limitées :

- 20 places pour les individuels 2 lignes ;
- 20 places pour les individuels multi-lignes ;
- 10 places pour les paires 2 lignes ;
- 10 places pour les paires multi-lignes ;
- 6 places pour les équipes 2 lignes ;
- 6 places pour les équipes multi-lignes.

Les compétiteurs ayant obtenu leur qualification tout au long de l'année, via le mode « classique », seront prioritaires. Ainsi le nombre de places restant disponibles pour les compétiteurs de cette manche « open » dépendra, bien sûr, du nombre de compétiteurs déjà qualifiés selon la règle suivante :

Places disponibles = nb. Places totales – nb. Qualifiés sur classement -1 (tenant du titre)

A noter que les demandes de wild cards qui seraient acceptées seront considérées comme « qualification sur classement » et viendront donc également en déduction du nombre de places disponibles.

Ainsi, par exemple, si 15 pilotes 2 lignes sont qualifiés par le biais des qualifications « classiques », les tenants du titre étant également qualifiés d'office, il restera 4 places possibles pour se qualifier via la manche « open » ($20 - 15 - 1 = 4$). Si seulement 12 pilotes sont qualifiés sur classement, il restera 7 places disponibles ($20 - 12 - 1 = 7$).

A l'issue de cette manche « open », les N premiers de chaque catégorie (N correspondant au nombre de places disponibles pour la catégorie considérée selon la règle énoncée ci-dessus), sans condition de points minimum, seront qualifiés pour la suite de la compétition.

Cette manche sera traitée par les juges comme une manche type « qualification classique », c'est-à-dire avec la même souplesse qu'en mode « classique ».

Son format sera communiqué ultérieurement. Il est cependant possible que cette manche ne repose que sur un ballet en musique (en fonction du nombre de candidats).

Le nombre de places disponibles, par catégorie, sera connu à l'issue de la dernière manche sélective « classique » (donc au plus tard à fin mai).

Les candidats, pour participer à la manche, « open » devront se faire connaître pour fin juin au plus tard. Pour des raisons de logistique et d'organisation, aucun retard ne pourra être accepté et toute inscription à cette manche « open » après la date du 30 juin 2022 sera donc automatiquement rejetée.



Championnat de France CVA classique 2022 et 2023 Règles applicables en 2022

Sélection au Championnat de France 2023

L'année 2022 se trouverait bien écourtée si l'on ne prenait en compte que les manches sélectives après le mois de mai (puisque jusqu'au mois de mai, elles compteront pour le Championnat de France 2022) nous replongent dans le même genre de conditions que pour 2022 (du fait du Covid).

Aussi la Commission Compétition a décidé que toutes les manches sélectives réalisées en 2022 compteront pour le classement national provisoire du Championnat de France 2023 et donc pour la qualification au CdF 2023.

Ainsi, toutes les manches sélectives jusqu'au 31 mai compteront à la fois pour une qualification au CdF 2022 et au CdF 2023.

Organisateurs et compétiteurs ont donc tout intérêt à multiplier les manches sélectives en début d'année afin d'entrer dans le classement des 2 championnats de France.

Wild Card

La notion de Wild Card existe bien mais son recours doit rester très exceptionnel. Elle s'adresse aux compétiteurs qui estiment mériter leur place en finale du Championnat de France, alors qu'ils ne remplissent pas les conditions requises, et qui ne peuvent pas participer à la manche « open » pour motif impérieux.

Ces compétiteurs peuvent alors faire une demande de dérogation justifiant des raisons qui les poussent à requérir cette dérogation.

La demande doit être adressée par écrit (ou par mail) à la commission compétition au plus vite suite à l'annonce des qualifiés pour la finale concernée et au maximum deux mois avant la date annoncée de la finale concernée afin de laisser le temps à la Commission Compétition de se réunir et de statuer sur la demande puis d'en annoncer publiquement le résultat, en particulier en cas d'acceptation de la Wild Card.

Pour justifier et/ou circonstancier sa demande, le compétiteur peut fournir tous les éléments et arguments qu'il juge utiles, tels que, par exemple :

- Expliquer pourquoi il pense mériter sa place en finale ;
- Exposer les raisons pour lesquelles il ne remplit pas les conditions requises ;
- Indiquer le soutien qu'il a potentiellement reçu d'autres compétiteurs, juges... estimant eux aussi qu'il mériterait sa place et précisant ce qui, d'après eux, l'en a empêché (attestations sur l'honneur) ;
- Vidéo visant à montrer le niveau de pilotage (ce qui peut aider la Commission pour sa délibération) ;
- Expliquer (et potentiellement justifier) la ou les raisons l'empêchant de prendre part à la manche « open » ;
- ...

Toute demande ainsi formulée et remise par écrit à la Commission Compétition fera l'objet d'un débat, au cours d'une réunion de ses membres, qui sera sanctionné par un vote (pour ou contre) de ceux-ci. La décision prise sera ensuite communiquée au compétiteur ayant fait la demande de dérogation et



Championnat de France CVA classique 2022 et 2023 Règles applicables en 2022

annoncée publiquement si elle est accordée, sans que la Commission n'ait à motiver ni justifier d'aucune manière la décision qui aura été prise.

Il n'est pas prévu de recours en cas de rejet de la demande, en première instance, par la Commission Compétition.

A noter que la notion de Wild Card existe déjà depuis des années sous forme de règle d'usage (sans que cela n'apparaisse dans le règlement). Ce paragraphe vise simplement à en rappeler l'existence et à en préciser clairement les modalités.

Repêchage

A l'instar de la Wild Card, le repêchage d'un compétiteur consiste à le qualifier pour le niveau supérieur (finale) alors même qu'il ne remplit pas, en théorie, toutes les conditions d'éligibilité à ce niveau supérieur.

Toutefois, à l'inverse de la Wild Card, il ne s'agit pas d'une délibération faisant suite à une demande du compétiteur lui-même, mais d'un vote à l'initiative de tout ou partie des membres de la Commission Compétition eux-mêmes.

La Commission Compétition peut être amenée à débattre et prendre ce genre de décision au sujet d'un compétiteur, au moment de la constitution de la liste des qualifiés, sans avoir à justifier sa décision. Cependant, un compétiteur repêché ne l'est jamais sans raison valable et la décision de la Commission Compétition n'est prise que lorsqu'un nombre suffisant de ses membres, après délibération, est en accord sur le fait de repêcher ledit compétiteur.

Cela peut intervenir dans des cas aussi variés que :

- Pour encourager un outsider, un jeune compétiteur prometteur ;
- Pour compenser d'éventuels problèmes survenus pendant une ou plusieurs manches auxquelles le compétiteur a participé (ou aurait dû participer) ;
- Lorsqu'il y a peu de candidats dans une catégorie ;
- ...

Repêchage « direct » et Liste d'attente

Un repêchage peut être « direct » ou sur liste d'attente.

En même temps que la Commission décide d'accorder un repêchage, elle décide si celui-ci est immédiat et inconditionnel (« direct ») ou s'il ne pourra intervenir qu'en cas de désistement de la part d'autres qualifiés.

Là-encore, la Commission Compétition n'a pas à justifier son choix, pour un compétiteur donné, entre repêchage « direct » ou repêchage en liste d'attente.

Néanmoins, la principale raison qui pousse à recourir à la liste d'attente repose sur le nombre de compétiteurs déjà sélectionnés dans la catégorie et/ou le nombre de repêchages possibles pour la catégorie.



Championnat de France CVA classique 2022 et 2023 Règles applicables en 2022

En conclusion :

- En cas de simple repêchage (sans autre précision), le compétiteur est considéré comme qualifié au même titre que s'il avait rempli les conditions requises pour l'être.
- En cas de repêchage sur liste d'attente, le compétiteur devra attendre qu'une place se libère parmi les autres qualifiés pour assurer sa qualification.

A noter que la notion de repêchage existe déjà depuis des années sous forme de règle d'usage (sans que cela n'apparaisse dans le règlement). Ce paragraphe vise simplement à en rappeler l'existence et à en préciser clairement les modalités.

A noter également qu'en raison de la possibilité de se qualifier en dernière minute en passant par la manche « open », il n'y aura sans doute pas ou très très peu de repêchage cette année.

Convocation et inscriptions

Quelque temps après la publication de la liste des qualifiés, et lorsque tous les détails de l'organisation de la finale du Championnat de France seront connus, les compétiteurs qualifiés recevront par mail une convocation pour cette finale à laquelle ils devront répondre pour confirmer leur inscription ou, au contraire, pour l'infirmier.

En l'absence de réponse, passé un certain délai (qui sera précisé dans la convocation), ils ne pourront plus prétendre participer à la finale et laisseront ainsi leur place pour les éventuels repêchés sur liste d'attente.

Titres Nationaux

Afin d'essayer de satisfaire le plus grand nombre possible de compétiteurs, nous allons tenter, à titre expérimental, cette année, de réaliser 3 classements lors des épreuves de la finale du Championnat de France afin de décerner 3 titres par catégorie :

- **Un titre récompensant le meilleur de chaque catégorie en Précision** (classement basé sur la moyenne des notes totales de précision de tout ou partie des manches réalisées pendant la finale, selon les modalités qui seront précisées alors, et hors manches qualificatives, qu'il s'agisse de la manche « open » ou des manches réalisées tout au long de l'année) ;
- **Un titre récompensant le meilleur de chaque catégorie en Ballet** (classement basé sur la moyenne des notes totales de ballet de tout ou partie des manches réalisées pendant la finale, selon les modalités qui seront précisées alors, et hors manches qualificatives, qu'il s'agisse de la manche « open » ou des manches réalisées tout au long de l'année) ;
- **Le titre de Champion de France récompensant le meilleur de chaque catégorie** (toutes disciplines confondues) => classement qui reposera donc, comme d'habitude, sur la moyenne des notes overall de tout ou partie des manches réalisées pendant la finale, selon les modalités qui seront précisées alors, et hors manches qualificatives, qu'il s'agisse de la manche « open » ou des manches réalisées tout au long de l'année.



Fédération Française de Vol Libre
Delta · Parapente · Cerf-Volant · Kite · Boomerang



Championnat de France CVA classique 2022 et 2023 *Règles applicables en 2022*

Classement régional

Un classement régional pourra être établi, à titre indicatif, pour une région dans laquelle un minimum d'une manche sélective valide aura été réalisée.

Seuls les résultats obtenus par des compétiteurs de ladite région lors des manches réalisées dans ladite région seront pris en compte pour le classement de cette région.

La région de rattachement d'un compétiteur correspond à la ligue dont son club dépend (ou de la ligue à laquelle est rattachée son adresse postale en cas d'adhésion « directe », c'est-à-dire sans club).

La région de rattachement d'une manche sélective correspond à la ligue dont l'organisme organisateur (club, école) dépend.

Catégorie Novices

Cette catégorie s'adresse aux débutants en compétition qui souhaitent s'y essayer.

Lors de ses premières années de compétition dans une discipline (2 ligne ou multilignes), tout pilote individuel, paire ou team peut choisir de participer à une manche sélective en tant que novice.

Les épreuves disputées par un compétiteur dans cette catégorie sont plus simples et les résultats obtenus ne comptent donc pas pour la qualification à la finale du Championnat de France ni pour un éventuel classement régional.

Cependant, si le nombre de participants « novices » le permet, un classement régional « novice » pourra être établi à titre indicatif, de même qu'un classement national « novice » afin de permettre aux compétiteurs de cette catégorie de se situer les uns par rapport aux autres.

Seule la licence à jour de l'année en cours (donc 2022) est requise pour une participation, au cours de la première année de compétition, dans la catégorie novice (l'option « carte compétition » ne devient nécessaire qu'à partir de la seconde année).

Même après une éventuelle longue interruption, un compétiteur ayant déjà participé à une discipline en catégorie « expert » ne peut plus être déclassé et participer à cette même discipline en catégorie « novice ».



Championnat de France CVA classique 2022 et 2023 Règles applicables en 2022

Figures imposées

Après consultation des compétiteurs (en 2021) puis des juges, selon la procédure prévue à cet effet, ont été retenues pour les compétitions « qualificatives » et pour les manches de finale du Championnat de France 2022 les figures de précision suivantes :

Individuels 2 lignes (expert)

- DI 03 – Circle over diamond
- DI 07 – Jump
- DI 15 – LSI
- DI 17 – Wedge
- DI 18 – Square cuts
- DI 19 – Launch, circle and land 2P

Paires 2 lignes (expert)

- DP 06 – Inverted height with landing
- DP 08 – Twist
- DP 09 – The cliff
- DP 15 – Thread and roll
- DP 17 – Pair jump with roll
- DP 19 – Boomerang

Equipes 2 lignes (expert)

- DT 02 – Pick-up sticks
- DT 03 – Follow, flank up and square
- DT 05 – Arch de triomphe
- DT 07 – Sorted rectangle
- DT 10 – Team diamonds
- DT 11 – Cascade

Individuels multilignes (expert)

- MI 03 – Steps and turns
- MI 09 – Clock tower
- MI 16 – Lollypop
- MI 19 – Bumps
- MI 21 – Diamond
- MI 23 – Slide and square

Paires multilignes (expert)

- MP 03 – Quadouble S
- MP 06 – Peaks
- MP 08 – Double diamonds
- MP 09 – Lollypops
- MP 13 – Pair pivots
- MP 14 – Boomerang

Equipes multilignes (expert)

- MT 01 – Cascade
- MT 03 – Vertical thread and rotate
- MT 05 – Two down
- MT 06 – Steps and turns
- MT 07 – Arch du carousel
- MT 08 – Team pivots

Vous pourrez retrouver toutes ces figures dans le ISK Compulsory Book (qui reste la source officielle faisant foi jusqu'à décision contraire de la Commission Compétition) à cette adresse :
<http://worldsportkite.com/wp-content/uploads/2017/04/ISK-Compulsories-Book-v3-2017-03-30final.pdf>

A noter que certaines de ces figures sont présentées « animées » sur le site de Reed Design (attention toutefois, il y a parfois quelques erreurs par rapport au Compulsory Book) à l'adresse suivante :

<https://reeddesign.co.uk/kites/stack/index.html>



Championnat de France CVA classique 2022 et 2023

Règles applicables en 2022

Pour les novices, puisqu'il n'y a pas eu de compétiteur de ce niveau ces 2 dernières années, nous resterons sur les figures qui avaient été choisies en 2020 :

Individuels 2 lignes (novice)

- DI N 03 – Carré
- DI N 07 – Huit vertical
- DI N 11 – Echelle montante
- DI N 12 – Triangle

Paires 2 lignes (novice)

- DP N 02 – Carrés
- DP N 07 – Décalage posé
- DP N 08 – Huit vertical
- DP N 09 – Rond face à face

Equipes 2 lignes (novice)

- DT N 03 – Poursuite, vol parallèle et carré bas
- DT N 06 – Vol parallèle + loops
- DT N 07 – Spirales
- DT N 08 – Echelle descendante

Individuels multilignes (novice)

- MI N 07 – Slide
- MI N 08 – Clock
- MI N 11 – On the right
- MI N 12 – Circle

Paires multilignes (novice)

- MP N 04 – Separator
- MP N 07 – Mind the gap
- MP N 08 – Together (kiss)
- MP N 12 – Here and there

Equipes multilignes (novice)

- MT N 02 – 2 steps
- MT N 03 – Clock team
- MT N 05 – Slide team
- MT N 10 – Small loops

Vous pourrez retrouver toutes ces figures dans le Cahier de Figures Novices disponible à cette adresse :

https://cv.ffvl.fr/sites/cv.ffvl.fr/files/Cahier_figures_imposees_cat_Novices.pdf